



## ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Je soussigné, **Dr Kouamé Christophe**, Directeur Pays de ICRAF Côte d'Ivoire, atteste que **Dr Koutoua Amon Jean-Pierre**, Téléphone : +225 07 48 20 43 42 est intervenu en qualité de consultant dans le cadre du **renforcement des capacités des membres des Secrétariats Permanents (SP) des Plateformes Multi-Acteurs (PMA) des paysages cibles du projet SCOLUR.**

Son intervention a porté sur les missions suivantes :

- Renforcer les capacités des participants sur la compréhension des textes légaux les plus pertinents, notamment la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 relative au transfert et à la répartition des compétences de l'État aux Collectivités Territoriales dans les 16 domaines, avec un accent particulier sur quatre domaines (l'aménagement du territoire, la planification du développement, la gestion durable des ressources naturelles et la promotion du développement économique et de l'emploi) ;
- Expliquer les décrets d'application de 2005 liés à cette loi ;
- Mettre à disposition des participants des documents et supports pédagogiques leur permettant d'approfondir leur compréhension ;
- Concevoir et animer une formation adaptée aux différents profils des membres des SP des PMA.

Les missions ont été réalisées conformément aux prescriptions techniques.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 26 août 2025.

**Le Directeur Pays**

**Dr Kouame Christophe**

